

PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIERE DE DURABILITE

**Support en euros SMAvie BTP des PER
1^{er} juillet 2025**

SOMMAIRE

1.	RESUME	3
2.	SANS OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE.....	4
3.	CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES	4
4.	STRATEGIE D'INVESTISSEMENT	5
5.	PROPORTION DES INVESTISSEMENTS.....	6
6.	CONTROLE DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES	6
7.	METHODOLOGIES	7
8.	SOURCES ET TRAITEMENT DES DONNEES.....	8
9.	LIMITES AUX METHODOLOGIES ET DONNEES	8
10.	DILIGENCE RAISONNABLE	9
11.	POLITIQUE D'ENGAGEMENT	9
12.	INDICE DE REFERENCE DESIGNE.....	9

1. RESUME

- **Sans objectif d'investissement durable**

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

- **Caractéristiques Environnementales et Sociales**

Le Fonds en euro promeut une combinaison de critères et d'indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») et prend en compte les principales incidences négatives concernant ses investissements réalisés dans les actifs cotés de la manière suivante :

- 1) Des exclusions : Les émetteurs qui composent la liste des exclusions propres et normatives mises en place au sein de SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, sont : les émetteurs exposés au charbon tel que définis dans la politique Charbon ; les sociétés impliquées dans la production de tabac ; et les entreprises engagées dans la fabrication ou le commerce des mines anti-personnel et des bombes à sous munitions. Cette démarche participe en partie à la réduction des risques en matière de durabilité.

Ces exclusions sont détaillées sur le site de la société de gestion : www.smagestion.fr

- 2) Une note ESG : calcul d'une notation ESG décomposée par pilier E, S et G.
- 3) Calcul des indicateurs PAI SFDR : à partir des données de S&P Trucost

- **Stratégie d'investissement**

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit sont des mesures d'exclusions)

- **Proportion des investissements**

60% des actifs sont alignés avec les caractéristiques E/S promues par le fonds. Les 40% restant comprennent les liquidités, les OPC non gérés par SMA Gestion ou non couverts par la démarche ESG de la société de gestion et les instruments dérivés.

- **Contrôle des caractéristiques environnementales et sociales**

Les décisions d'investissement prises doivent respecter les exclusions sectorielles et normatives définies dans les politiques de SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés. Le Contrôle des Risques et la Conformité de SMA Gestion effectuent des contrôles sur les éléments contraignants de la stratégie d'investissement afin de vérifier la conformité du portefeuille à ses engagements.

- **Méthodologies**

Le respect des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est vérifié par :

- 1) Notations ESG du portefeuille :

Les notations ESG utilisées pour le contrôle sont fournies par le prestataire ISS-ESG qui évalue la performance des émetteurs sur les facteurs E, S et G. Ainsi un émetteur est noté sur chacun des piliers E, S et G, une note générale ESG en résulte.

2) Le calcul des indicateurs PAI :

A partir des données d'ISS-Trucost

- **Source et traitement des données**

Les notations ESG sont issues des données du fournisseur ISS-ESG.

Le calcul des indicateurs PAI est réalisé à partir des données du fournisseur S&P Trucost.

Concernant les exclusions relatives au charbon : la source est la liste annuelle fournie par l'ONG Urgewald (Global Coal Exit List), retraitée selon les critères spécifiques à SMA Gestion à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés (critères relatifs et d'expansion).

Concernant les exclusions relatives au tabac : les émetteurs sont identifiés à partir des bases de données financières et des éléments du fournisseur ISS-ESG. Concernant les exclusions normatives : la source est la liste publiée par ISS-ESG.

- **Limites aux méthodes et données**

Les limites de la méthodologie sont par construction liées à l'utilisation des données ESG. Le paysage des données ESG est en cours de normalisation, ce qui peut avoir un impact sur la qualité des données. SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, tente d'atténuer ces limites en dialoguant notamment avec les fournisseurs de données (demande d'explications de méthodologie, de précisions, etc...) ainsi qu'en favorisant les rencontres avec les dirigeants des entreprises.

- **Diligence raisonnable**

La diligence raisonnable s'articule autour du suivi de l'évaluation extra financière (notation ISS-ESG) ainsi que du calcul et du suivi de l'évolution des indicateurs PAI.

- **Politique d'engagement**

NA

- **Indicateur de référence**

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques E/S qu'il promeut.

2. SANS OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE

Le Fonds en euro promeut des caractéristiques E/S, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

3. CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

Les caractéristiques environnementales et sociales sont promues par ce Fonds en euro à travers :

- L'application de la politique d'exclusion normative et sectorielle de la SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, et en particulier l'exclusion des émetteurs privés liés au charbon thermique, à la production de tabac ainsi qu'à la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.

- L'application de la Démarche ESG de SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, dans l'analyse des titres candidats à l'investissement et dans le processus de gestion, ainsi que dans le suivi des controverses.

4. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementaux et sociaux promues par ce produit sont le respect des mesures d'exclusion :

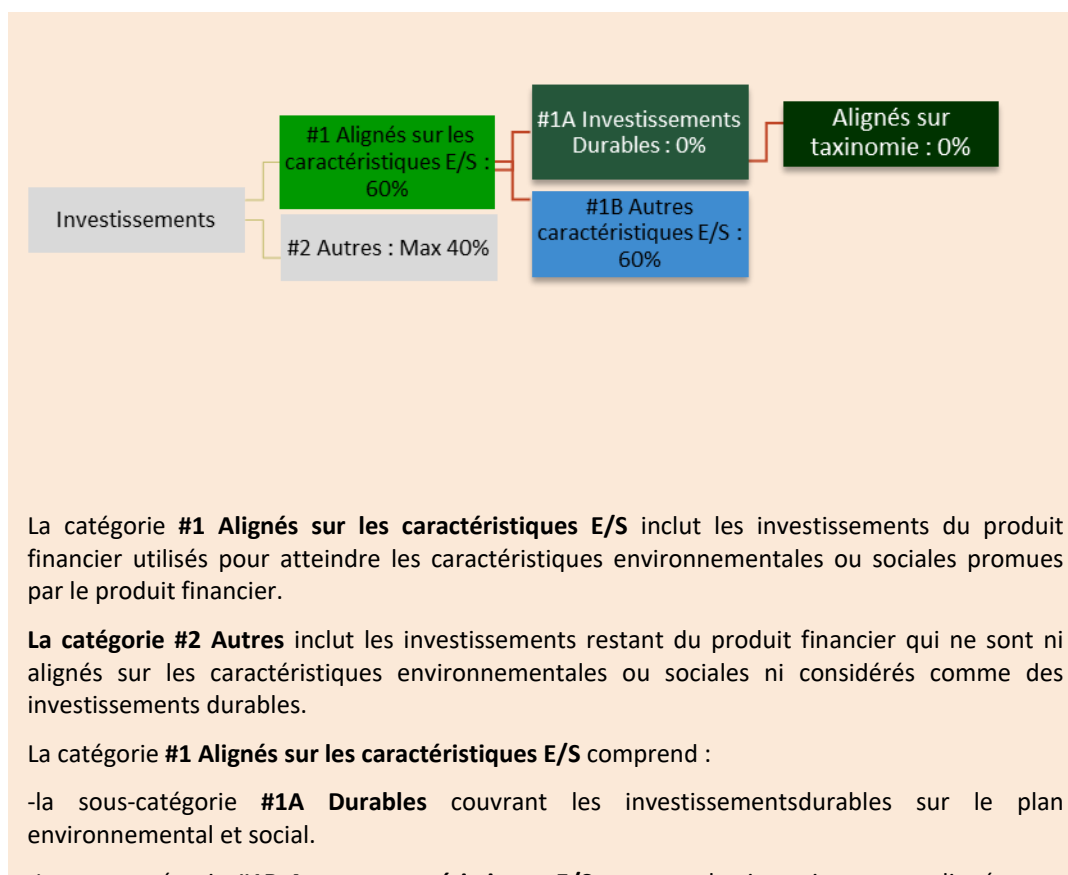
Les émetteurs qui composent la liste des exclusions propres et normatives mises en place au sein de SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, sont : les émetteurs exposés au charbon tel que définis dans la politique Charbon de SMA Gestion ; les sociétés impliquées dans la production de tabac ; et les entreprises engagées dans la fabrication ou le commerce des mines anti-personnel et des bombes à sous munitions. Cette démarche participe en partie à la réduction des risques en matière de durabilité.

Ces exclusions sont détaillées dans la démarche ESG et la politique Charbon de SMA Gestion disponibles sur le site www.smagestion.fr

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

La répartition des actifs prévue pour ce produit financier est la suivante : 60% au moins des actifs en portefeuille sont alignés avec les caractéristiques E/S.

Les 40% restants comprennent les liquidités, produits de trésorerie, titres de créances ou instruments dérivés à des fins d'exposition au marché ou de couverture.



6. CONTROLE DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

1) Contrôle des caractéristiques E/S au niveau des investissements :

Les équipes d'analystes gérants de SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, choisissent leurs titres avec l'aide des indicateurs suivants :

- Indicateurs E/S/G Bloomberg
- ISS ESG : notation ESG des émetteurs et suivi des controverses
- Fiches pays (y compris fiche climat) élaborées par le service des études économiques de SMA Gestion
- S&P Trucost : données climat et indicateurs PAI

2) Contrôles préalables :

Les listes d'exclusions sont mises à jour par le Contrôle des Risques de SMA Gestion selon la périodicité des fournisseurs, à minima une fois par an.

Elles sont intégrées dans l'outil Bloomberg AIM qui intègre un contrôle préalable (pré-trade) qui bloquera toute transaction d'achat sur les émetteurs identifiés dans une liste d'exclusion.

3) Contrôles post trade :

Contrôle quotidien à chaque valorisation du portefeuille à partir d'un outil dédié au calcul des contraintes d'investissement :

- Exclusions : vérification que les titres en portefeuille ne sont pas dans la liste d'exclusions.

En cas de dépassement, une alerte est envoyée au gérant pour régularisation et suivra la procédure d'escalade interne.

Concernant les exclusions, en complément du contrôle quotidien, un contrôle mensuel est réalisé qui peut être concomitant à la mise à jour d'une ou plusieurs listes d'exclusions. Si une valeur devient non investissable alors qu'elle est en portefeuille, une analyse approfondie sur la raison de sa présence dans une liste est réalisée pour valider ce déclassement. Si cette exclusion est confirmée, un plan d'action sera décidé dans l'intérêt du mandant.

4) Contrôle de second niveau

Le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité de SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, assure un contrôle de second niveau. Le Contrôle Périodique (dit contrôle externe) vérifie le processus mis en place, a minima tous les trois ans.

7. METHODOLOGIES

1) Notations ESG du portefeuille :

Les notations ESG utilisées pour le contrôle sont fournies par le prestataire ISS-ESG qui évalue la performance des émetteurs sur les facteurs E, S et G. Ainsi un émetteur est noté sur chacun des piliers E, S et G, une note globale ESG en résulte.

Les controverses sont analysées par ISS-ESG et prises en compte dans la notation ESG en fonction de leur degré de sévérité pour les émetteurs privés.

Au niveau du portefeuille, la notation est une moyenne pondérée (par leur poids) des notations numériques des émetteurs *i* en portefeuille couverts par ISS-ESG :

$$\sum \left(\text{Notation ESG numérique } i \times \frac{\text{valeur de marché } i}{\sum \text{valeur de marché des titres ayant une notation ESG}} \right)$$

Les notations ESG sont mises à jour mensuellement, la note minimum de C est attendue.

2) Indicateurs PAI

Dans le cas général, les PAI des émetteurs sont fournis par le prestataire S&P Trucost

Cas de source spécifique :

- Le PAI « 4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles » est calculé avec la source Trucost + la source Urgewald GOGEL. Si un émetteur apparaît dans une des 2 sources il est considéré exposé.
- Le PAI « 14. Exposition à des armes controversées » est calculé avec la source ISS des exclusions

8. SOURCES ET TRAITEMENT DES DONNEES

Les notations ESG sont issues des données du fournisseur ISS-ESG. Les indicateurs PAI sont calculés à partir des données du fournisseur S&P Trucost. Aucun retraitement ou évaluation interne n'est réalisée pour corriger ou compléter des données reçues par ces fournisseurs.

Le contrôle des données servant au calcul des indicateurs ESG et de l'intensité carbone est réalisé par une vérification mensuelle des variations des indicateurs et de la couverture du portefeuille.

Les listes d'exclusion sont constituées des émetteurs :

- Impliqués dans des activités liées au charbon : liste annuelle fournie par l'ONG Urgewald (Global Coal Exit List), retraitée selon les critères spécifiques SMA Gestion (critères relatifs et d'expansion).
- Engagés dans la fabrication et le commerce des mines anti personnel et des bombes à sous munitions : la liste est fournie par ISS-ESG.
- Producteurs de tabac : liste d'émetteurs identifiés par SMA Gestion à partir notamment de l'outil Bloomberg + liste des émetteurs investis producteurs de tabac selon le fournisseurs ISS-ESG.

SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, analyse la liste des émetteurs impliqués par les exclusions. Si les conclusions sont conformes aux données communiquées pour les fournisseurs de données, la valeur est exclue de l'univers d'investissement. A l'inverse, si les conclusions diffèrent, la valeur est réintégrée après analyse de SMA Gestion.

9. LIMITES AUX METHODOLOGIES ET DONNEES

Les limites de la méthodologie sont par construction liées à l'utilisation des données ESG. Le paysage des données ESG est en cours de normalisation, ce qui peut avoir un impact sur la qualité des données.

Concernant les émetteurs privés, afin de rendre son analyse la plus pertinente possible, SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés, se concentre sur les points les plus susceptibles d'avoir un impact significatif sur les entreprises étudiées et sur la société dans son ensemble. SMA Gestion a défini une liste d'enjeux clés mais ceux-ci ne sont, par définition, pas exhaustifs. Enfin, bien que la méthodologie d'analyse mise en œuvre par SMA Gestion ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité financière et extra-financière des entreprises, l'anticipation de la survenue de controverses demeure un exercice difficile à réaliser et peut amener a posteriori à la révision de la qualité d'un émetteur en portefeuille.

Conscient de ces limites, SMA Gestion tente de les atténuer notamment en dialoguant avec les fournisseurs de données (demande d'explications de méthodologie, de précisions, etc...) ainsi qu'en favorisant les rencontres avec les dirigeants des entreprises.

10. DILIGENCE RAISONNABLE

Les équipes de gestion disposent d'informations extra financières leur permettant d'évaluer les actifs cotés qui composent le Fonds en euro.

Le résultat de l'évaluation extra financière est mesuré par une notation fournie par ISS-ESG et le calcul des indicateurs PAI à partir des données S&P-Trucost.

Ce processus bénéficie du contrôle de premier et du second niveau mis en place au sein de SMA Gestion, à qui SMAvie BTP a délégué la gestion concernant les actifs cotés.

11. POLITIQUE D'ENGAGEMENT

NA

12. INDICE DE REFERENCE DESIGNE

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.